

Nouveau modèle de rapport pour l'audit des états financiers supplémentaires établis selon une norme reconnue

La Commission d'audit d'EXPERTsuisse a établi un nouveau [modèle de rapport](#) pour l'audit des états financiers supplémentaires établis selon une norme reconnue. Celui-ci ne contient aucune recommandation d'approbation car les états financiers établis selon une norme reconnue ne requièrent pas l'autorisation de l'organe supérieur de direction. La confirmation de l'existence d'un système de contrôle interne (SCI) est superflue dans les cas où les comptes individuels établis selon le CO ne sont pas soumis au contrôle ordinaire. Vous trouverez de plus amples informations sur l'audit des états financiers supplémentaires établis selon une norme reconnues à la question 6 du document [Q &A sur l'audit en application du nouveau droit comptable](#). Le modèle de rapport est disponible en français et en allemand.